



**S** AGENCE  
NATIONALE  
DU **SPORT**

# DISPOSITIF INSTANCES

## « PROJETS SPORTIFS FÉDÉRAUX »

CAMPAGNE 2023



# SOMMAIRE

---



**01**

**Cadre général**

**02**

**Actions éligibles**

**03**

**Informations pratiques**

**04**

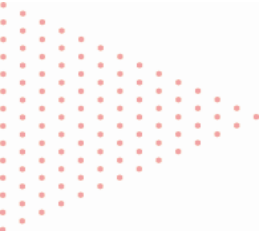
**Bilan actions  
financées en 2022**

**05**

**Calendrier**

**06**

**Annexes**



01

---

# Cadre général

# Contexte

- ▶ À la suite de la campagne 2022 comptabilisant plus de **300 actions** soutenues et représentant près de **2,5 millions d'Euros attribués aux Ligues et aux Districts**, la Fédération relance pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive la gestion du dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport au profit de ses instances .
- ▶ La Fédération poursuit ainsi la mise en adéquation des attributions de subventions en faveur des projets portés par ses clubs par rapport à ses **priorités de développement**, à savoir :
  - ⊙ **La diversification de ses pratiques**
  - ⊙ **Le développement de la pratique féminine**
  - ⊙ **Le développement du football loisir**
  - ⊙ **La structuration de ses clubs**
  - ⊙ **Le rôle éducatif, social et solidaire du football**
  - ⊙ **La dynamisation de son arbitrage amateur**
  - ⊙ **L'engagement bénévole et la mixité dans le football**

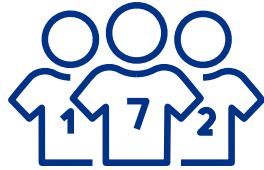




# Contexte

- ▶ Par ailleurs, les actions suivantes feront l'objet d'une attention particulière :
  - ⊙ **Correction des inégalités sociales et territoriales** en matière d'accès aux pratiques, en particulier en direction de la pratique féminine et des personnes en situation de handicap
  - ⊙ **Renforcement de la lutte contre les dérives** (discriminations, homophobie, radicalisation...) et les violences dans le sport (harcèlement, violences physiques et sexuelles)
  - ⊙ **Actions portées par des clubs issus de territoires prioritaires** (QPV / ZRR)

# Conditions d'éligibilité et de financement



## Porteurs de projet éligibles au dispositif

**Districts, Ligues**  
(hors Corse, Polynésie-Française,  
Nouvelle Calédonie,  
Saint-Pierre-et-Miquelon  
gérés par les instances  
déconcentrées de l'Etat)

3

## Nombre d'actions déposées

Chaque instance pourra solliciter  
une subvention **pour 3 actions au  
maximum**



## Seuils et plafonds de financement

**Aide minimum de 1 500 € par  
porteur de projet**  
**Le montant d'aide pour chaque  
action subventionnée ne peut pas  
dépasser 50% du budget  
prévisionnel de l'action**

# Conditions d'éligibilité et de financement



**Le projet devra s'inscrire impérativement dans un ou plusieurs objectif(s) opérationnel(s) de l'Agence Nationale du Sport**  
(promotion du sport santé, développement de la pratique, développement de l'éthique et de la citoyenneté),  
**et dans les 5 axes du plan de développement fédéral « Performance 2024»**  
(cités sur la page précédente)



Le dossier devra être déposé  
**au plus tard le 30 avril 2023**  
sur la plateforme [Le Compte Asso](#)



Pour être financée sur la  
campagne 2022, l'action doit  
impérativement avoir commencé  
**avant le 31 décembre 2023**

02

---

# Actions éligibles



## 2.1 | Promotion du sport santé

# DÉVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE FOOT EN MARCHANT OU DE FIT FOOT

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium et Organisation d'initiations et/ou d'évènements de découverte à destination de nouveaux publics (non licenciés, EHPAD, Sport Adapté...)



### Foot en marchant :

H&F, +45ans, sport adapté, handisport



### Foot en marchant :

Organisation d'un critérium avec un minimum de 6 équipes et à minima sur 6 dates



### Fit foot :

Ouvert à tous Public  
Public Féminin  
Prioritaire



### Fit foot :

Nb. minimum d'actions mises en place : 2  
40 participantes minimum (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place)

Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (évènements, rassemblements dans les clubs ou les instances)



### Foot en marchant :

H&F, +45ans, sport adapté, handisport



### Foot en marchant :

Nombre minimum d'actions mises en place : 3 dont 1 action à l'attention de nouveaux publics (EHPAD, sport adapté)  
Nombre minimum de participants (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place) : 100



### Fit Foot :

Ouvert à tous Public  
Public Féminin  
Prioritaire



### Fit foot :

Nb. minimum d'actions mises en place : 2  
40 participantes minimum (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place)



# DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE PRÉVENTION

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de campagnes de formation aux gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives, sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation)



Licencié(e)s



Nb de clubs ayant un projet de campagne médicale et Nb de licenciés formés aux campagnes médicales

Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain, de formation aux campagnes médicales



Educateur(trice)s



Nb éducateur(trice)s formé(e)s



# DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DÉCOUVERTE ET PROMOTIONNELLES « FOOT SANTÉ » À DESTINATION DES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Organisation de journées événementielles « foot santé » à destination des entreprises et des collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre d'entreprises participantes, Nbre de pratiquant(e)s participant(e)s, Pratiques Proposées

### Organisation d'activités de découverte au sein des entreprises et des collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre de participant(e)s Pratiques Proposées

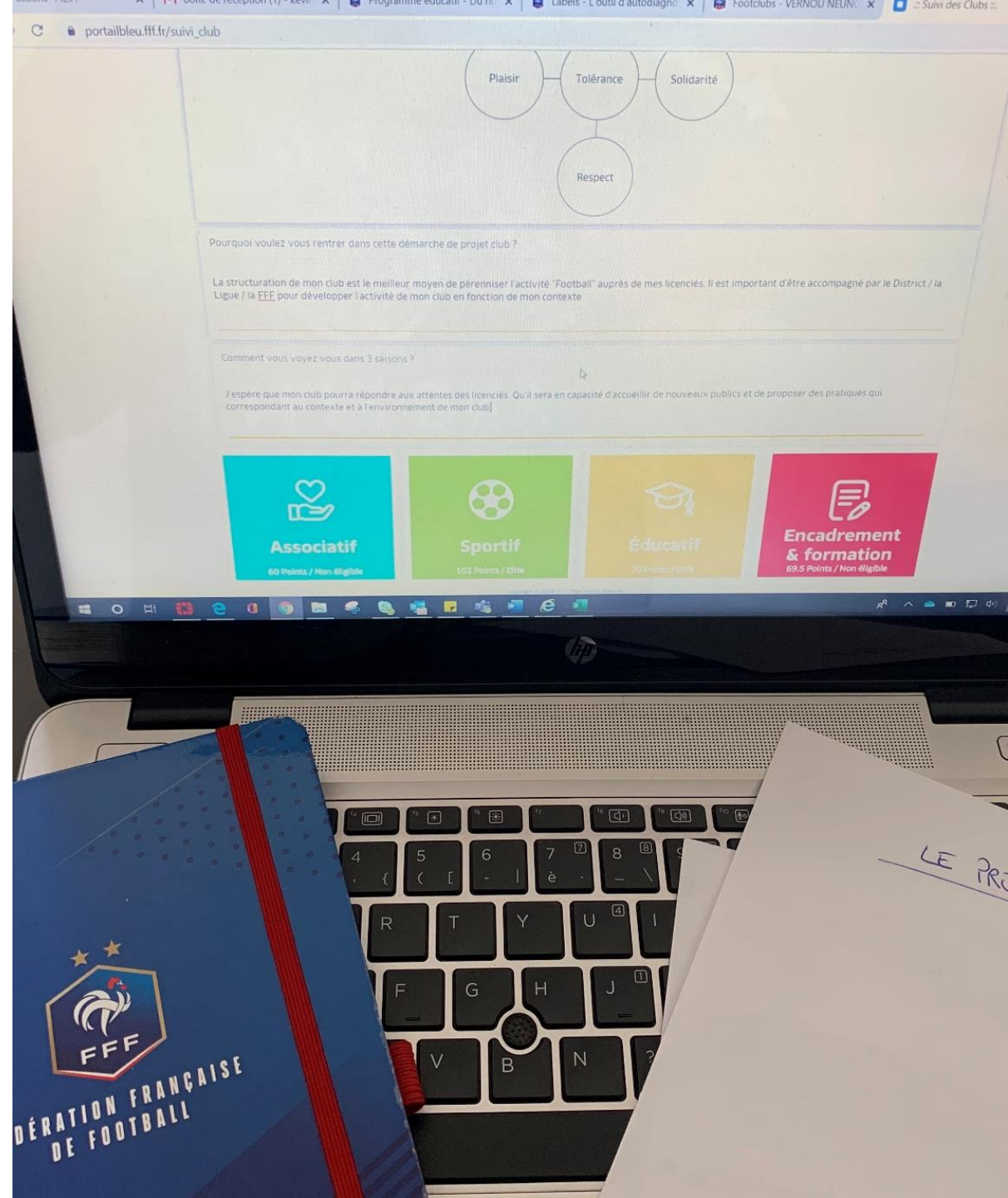
### Organisation de challenges et/ou de critères ouverts à des équipes constituées en entreprises et collectivités



Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités



Nbre d'Entreprises engagées, Nbre d'équipes engagées, Nbre de pratiquant(e)s Nbre de journées organisées, Pratiques Proposées



## 2.2 | Développement de la pratique

# DEVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Organisation d'une Journée Promotionnelle de l'Arbitrage (Septembre ou Octobre de préférence)



Joueurs/ Joueuses,  
Dirigeants/Dirigeantes  
Grand public



Des actions de terrains dans les territoires :  
District et CDA :  
- Actions de recrutement et promotion Ligue et CRA :  
- Actions de promotion et valorisation

### Accompagnements des nouveaux arbitres



Nouveaux arbitres ayant moins de 2 ans d'ancienneté



Organisation d'accompagnements techniques par des arbitres en activité et des instructeurs en arbitrage départementaux sur tous leurs matchs

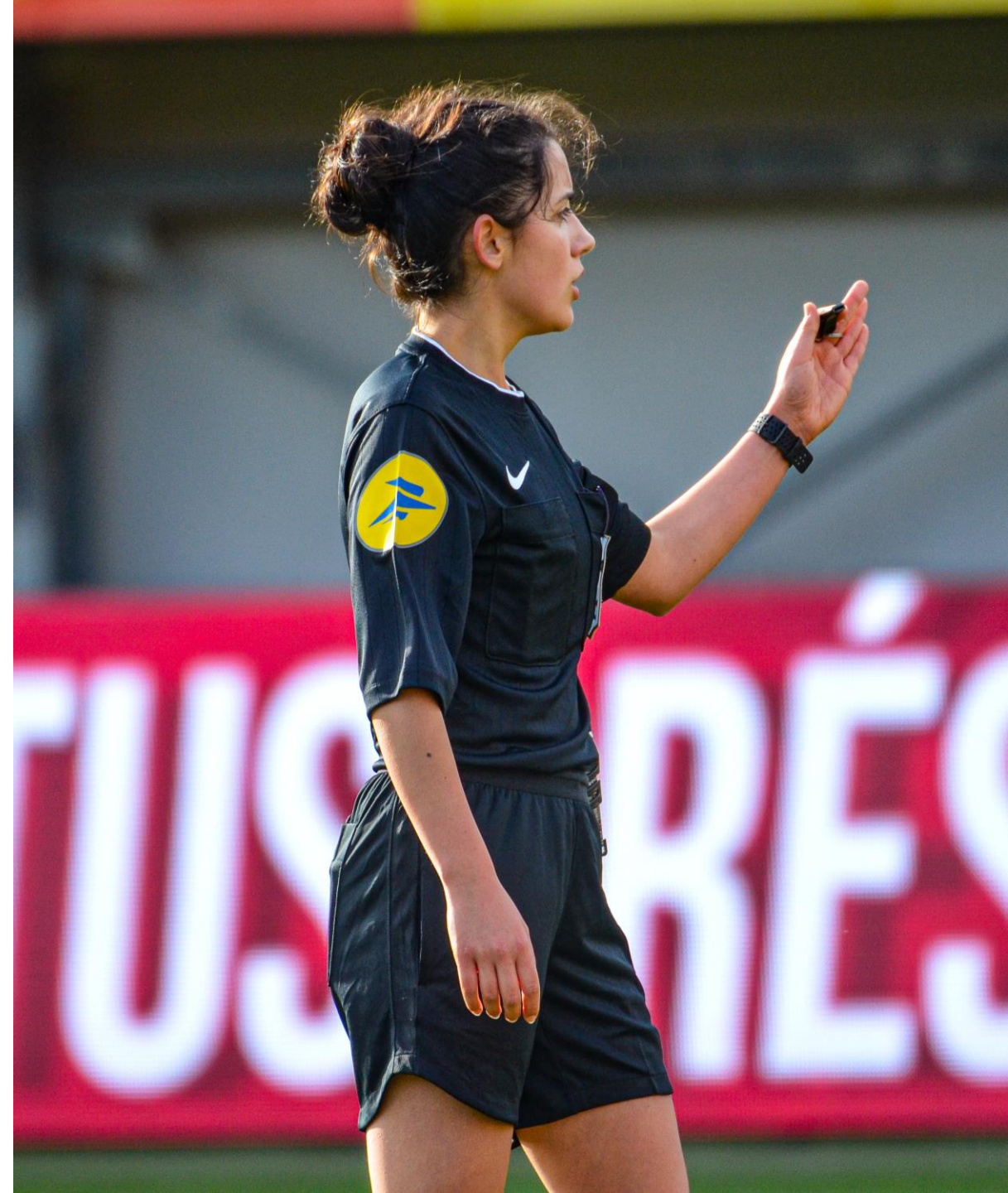
### Référents arbitres dans les clubs



Dirigeants/Dirigeantes  
Ex-arbitres de tout le territoire



Organisation de réunions d'informations et formations dans les clubs. Les districts doivent assurer la mise en place de cette structuration pour les clubs. 100 % clubs pour 2025



# DÉVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE FÉMININE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Mise en place d'actions évènementielles



Clubs de tout le territoire  
(Non licenciées de tout âge)



- Nombre de nouvelles licenciées
- Nombre d'équipes N/N+1
- Nombre de clubs inscrits à l'opération fédérale Toutes Foot

### Mise en place d'actions pour fidéliser les licenciées



Licenciées de tout âge



- Taux de renouvellement des licences féminines (joueuse, dirigeante, éducatrice)
- Nombre de clubs inscrits à l'opération fédérale Toutes Foot

### Mise en place de sessions de formations initiales et continues visant à augmenter le nombre d'encadrant(e)s et à améliorer le niveau de compétence



H/F encadrant des équipes féminines ou investis dans le projet féminin du club de tout le territoire



- Nombre d'éducateurs(trices) et de dirigeant(e)s N/N+1
- Nombre de formations suivies
- Nombre de clubs inscrits à l'opération fédérale Toutes Foot



# DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FUTSAL

## OBJECTIF OPÉRATIONNEL

### Organisation d'une nouvelle journée promotionnelle dédiée au futsal



U7 à U13



- Rentrée du Futsal et/ou Plateau de Noël et/ou Journée Nationale Futsal et/ou autre action promotionnelle futsal.

Nombre de clubs (équipes) : 10 minimum

### Création ou pérennisation d'un championnat / Critérium U13 et/ou U15 et/ou U18 et/ou Seniors Féminines



U13/1U5M - U18M  
Sénior F



- 6 clubs (ou équipes) engagés à minima
- Organisation sur une période minimale de 6 mois (Oct - Avril)
- 8 rencontres, plateaux ou journées à minima.

Les deux objectifs opérationnels, dans la mesure du possible, sont amenés à être cumulés





# DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL DANS LE MILIEU SCOLAIRE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FOOT A L'ECOLE »



U8-U11 filles-garçons  
Ecoles



Nombre d'écoles engagées à l'opération

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FIFA FOOTBALL FOR SCHOOLS »



U12-U15 filles-garçons  
Collèges



Nombres de collèges (classes – AS – SSS)  
engagés à l'opération

Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT »



U16-U18 filles-garçons  
Lycées



Nombres de lycées (classes – AS – SSS)  
engagés à l'opération



# DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUE LOISIR

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Structurer son organisation territoriale



Clubs du territoire



Identification d'une Commission dédiée

### Accompagner les clubs dans le développement de leur projet loisir



Clubs du territoire



Nombre de nouvelles sections validées  
Nombre de sections qui se développent

### Mettre en place et promouvoir des offres de pratique loisir



Clubs du territoire



Nombre d'offres de pratique loisir  
Nombre d'équipes engagées dans les offres de pratique



# DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DES JEUNES

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place de journées événementielles des nouvelles pratiques et/ou de pratiques complémentaires à la pratique traditionnelle



Non-licencié-Licenciés  
(portes-ouvertes)  
U6-U13 H/F (stages)



- Nombre de nouveaux licencié(e)s U6-U13 H/F N/N+1
- Nombre de participant(e)s



## 2.3 | Développement de l'éthique et de la citoyenneté

# ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Mise en place d'actions visant à développer l'engagement des instances dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité



Clubs (dirigeant(e)s, Bénévoles, Educateurs/Educatrices Joueuses/Joueurs...)



Nbre de personnes touchées par chaque action en fonction du sujet visé :  
Mesure de la réduction des déchets  
Economie d'énergie  
Kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active  
Sourcing des produits achetés...

Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein de l'instance et/ou sur un événement



Salarié(e), Licencié(e)s, en particulier les plus jeunes (U8 à U15), Dirigeant(e)s



Nb personnes impactées ;  
Collaboration avec des partenaires experts ; Nb actions ponctuelles organisées ; Mise en place d'un système d'évaluation d'impact



# LE FOOTBALL COMME OUTIL D'INSERTION

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

### Mise en place d'actions (ponctuelles ou régulières) visant à proposer une pratique inclusive et partagée du football



• Populations éloignées (mineurs ou majeurs) d'une pratique en clubs FFF :

- Mineurs isolés, réfugiés, demandeurs d'asile,
- Sand domicile,
- Domiciliées en territoires prioritaires (QPV, ZRR..)
- Handicapés (mental, physique)
- Sous main de justice
- ...



• Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...)

- Activation des outils de la FFF (Par exemple : Programme Educatif Fédéral...)
- Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique et paralympique)

Mise en place d'actions (ponctuelles ou régulières) permettant l'épanouissement des licencié(e)s par l'engagement citoyen, l'ouverture civique, la découverte culturelle, le lien intergénérationnel, la solidarité, la rencontre avec des entreprises....



Tout licencié(e)



• Collaboration avec des associations et partenaires institutionnels « experts »



# DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Structurer son organisation afin de gérer le dispositif



U6-U19 H/F



- Identification d'une commission dédiée (commune aux dispositifs d'accompagnement du club)
- Nombre de clubs engagés dans le dispositif

Promouvoir le dispositif Puissance Foot, recruter de nouveaux clubs, assurer le suivi des clubs engagés



Tout licencié(e)



- Nombre de clubs engagés dans le dispositif
- Nombre d'évènements où le programme est mis en avant
- Mise en place de partenariats territoriaux



# PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

### Animation des clubs engagés dans le Programme Educatif Fédéral



Clubs du Territoire



Réalisation de réunions dédiées au PEF avec les référents PEF des clubs pour accompagner le développement du projet éducatif des clubs

### Promouvoir le Programme Educatif Fédéral et recruter de nouveaux clubs



Clubs du Territoire



Nombre de clubs engagés dans le PEF en N+1 / N + Nombre d'évènements où le programme est mis en avant

### Assurer le suivi des clubs engagés dans le Challenge National PEF (qualification des équipes), valoriser les clubs engagés



Clubs du Territoire



Nombre de clubs ayant fait remonter une actions  
Nombre de communications réalisées sur l'implication des clubs





# RENFORCER LE « VIVRE ENSEMBLE » : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

**Comportement répréhensible (violences, discriminations..) :  
Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation**



Tout licencié(e)



- Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels (Forces de l'ordre..),
- Activation des outils de la FFF (Par exemple : Programme Educatif Fédéral...)

**Identification et organisation de rencontres « sensibles »**



Les Clubs du territoire



- Réunions avec les clubs, désignations d'officiels supplémentaires,
- Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels (Forces de l'ordre..)

**Mise en place d'actions relatives à la protection des licencié(e)s  
contre les maltraitements (harcèlement, violences sexuelles,  
bizutage, abus,...)**



Licencié(e)s et  
parents



- Collaboration avec des associations expertes et des acteurs institutionnels
- Activation des outils de la FFF (Par exemple : Programme Educatif Fédéral...)



Protégeons  
nos  
licenciés

LA FFF ET L'ENSEMBLE DES CLUBS AMATEURS S'ENGAGENT  
POUR LA PROTECTION DES LICENCIÉS ET LEUR PRISE EN CHARGE  
EN S'APPUYANT SUR UN RÉSEAU D'EXPERTS.

01 73 038 442

LIGNE DÉDIÉE AUX LICENCIÉS DE LA FFF



#MARQUER  
DEMAIN

# ENGAGEMENT BENEVOLE ET FEMINISATION DE L'ENCADREMENT

## OBJECTIFS OPERATIONNELS

### Structurer et valoriser le réseau bénévole existant



Bénévoles  
H/F Dirigeants  
H/F Educateurs  
Membres de Commissions



- Nomination d'un référent du bénévolat territorial + élaboration d'une fiche-missions
- Nombre et type d'actions de valorisation (réunions, bénévoles du mois, dîners Commissions...)
- Evolution du nombre de participants.es aux formations (CFF, PFFD) vs N-1

### Enrichir la base du bénévolat



Etudiants, retraités,  
Associations locales,  
Collectifs identifiés



- Nombre de personnes mobilisées lors des actions menées (+10% minimum)
- Nombre de nouveaux licenciés (dirigeants, volontaires,...) (+10% minimum)

### Féminiser toutes les structures de l'instance pour une meilleure mixité



F Licenciées  
Femmes des associations  
locales  
Réseaux locaux féminins  
Membres des commissions F



- Nombre d'actions « Toutes Foot » en faveur du bénévolat au féminin
- Nombre de femmes inscrites dans le plan « mixité » vs nombre préconisés par la FFF
- Nombre de femmes intégrées dans les commissions : + 10% vs N-1



03

---

# Informations pratiques

# Bonnes pratiques pour déposer un dossier



**Une guide d'utilisation de l'outil en ligne « Le Compte Asso » pour vous guider** dans la saisie de votre demande de subvention (voir en annexe)



**Renseigner/Mettre à jour les informations de l'association** (pensez à vérifier que votre RIB est bien à jour sur la plateforme « Le Compte Asso » et au nom exact de l'association)



**Des informations à saisir impérativement** afin que votre dossier soit instruit par les instances fédérales :

- ⊙ Numéro d'affiliation
- ⊙ Code de subvention : **1119**
- ⊙ Dispositif fédéral de rattachement de l'action (menu déroulant)

# Bonnes pratiques pour déposer un dossier

- ▶ Des **dépenses non subventionnables** à exclure de votre projet



- ⦿ Construction/rénovation d'infrastructures lourdes
- ⦿ Emploi/apprentissage
- ⦿ Frais pédagogiques d'une formation d'éducateur(trice)s ou de dirigeant(e)s déjà pris en charge par le F.A.F.A.

- ▶ **Le bilan de vos actions subventionnées 2022 à envoyer parallèlement**



Dans le cas où vous avez bénéficié d'une subvention ANS en 2022, le bilan de votre action devra être saisi de manière dématérialisée sur le Compte Asso avant le 30 juin 2023 (cf partie 04)

- ▶ **Un unique dossier par porteur de projet avec 1, 2 ou 3 action(s)**



Si vous souhaitez déposer plusieurs actions, il vous suffit de créer un seul et unique dossier sur le Compte Asso et les déposer dans celui-ci. Pour rappel, le **nombre d'actions pouvant être subventionnée est limité à trois**.

- ▶ **Qui contacter en cas de question ?**



Nous vous invitons à vous rapprocher de la F.F.F. pour toute question.

**Nassima DEBIANE et Sonia EOUZAN :**  
**campagne-ans@fff.fr**

04

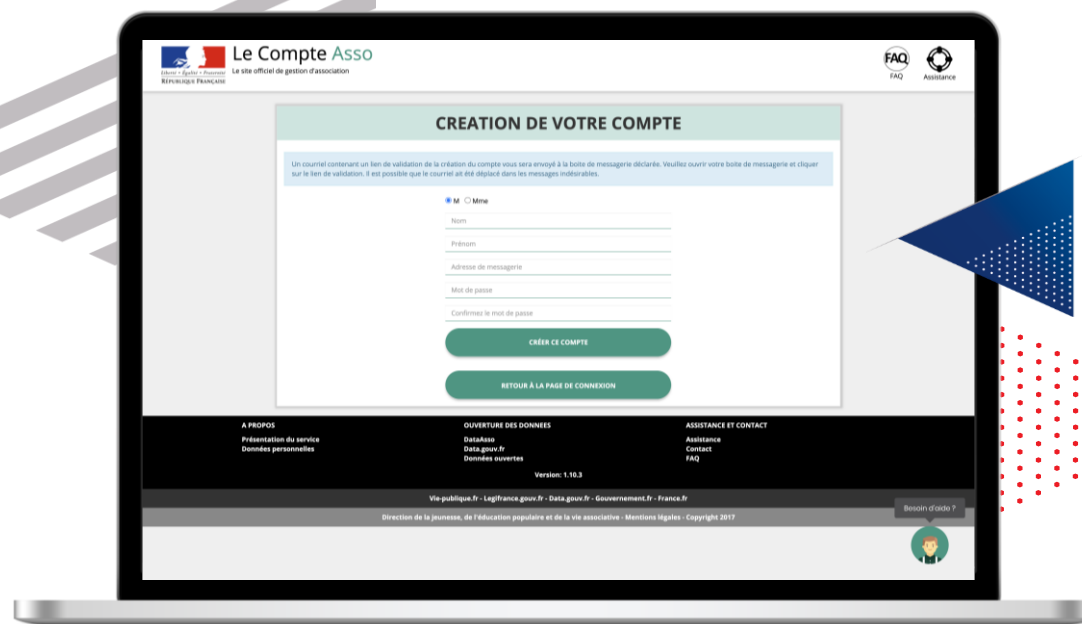
---

# Bilan actions financées en 2022

# 4.1 | Justifier ses actions de la campagne 2022

**RAPPEL : un compte-rendu financier doit être rempli pour chaque action financée**

## Situation 1 : action totalement réalisée



Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2023.**



## Situation 2 : action ayant débuté avant le 31 décembre 2022, qui est en cours de réalisation et qui se terminera avant le 30 juin 2023

- ▶ Vous devez déposer directement le compte-rendu financier de façon dématérialisée sur **« Le Compte Asso » avant le 30 juin 2023.**

## Situation 3 : action non réalisée en 2022

- ▶ Vous devez l'indiquer dans le compte-rendu financier dématérialisé sur « Le Compte Asso », en répondant « **non** » à la question « **Ce projet a-t-il été réalisé ?** » avant le 30 juin 2023.




**Une demande de reversement vous sera alors adressée par l'Agence Nationale du Sport.**



## 4.2 | Bien remplir le compte-rendu financier

# Compléter le compte-rendu financier

Le compte-rendu financier de votre action est à compléter de manière dématérialisée sur Le Compte Asso. Voici les étapes à suivre pour le **remplir de la bonne manière** :

1. Se connecter sur Le Compte Asso
2. Se rendre sur « Saisir les comptes-rendus financiers »
3. Cliquer sur le logo : 
4. Indiquer si le projet a été réalisé ou pas. Si le projet n'a pas été réalisé, s'arrêter là.
5. Décrire la mise en œuvre de l'action réalisée
6. Renseigner les informations relatives au public bénéficiaire
7. Indiquer les dates et lieux de réalisation
8. Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés (*voir pages suivantes*)
9. Indiquer le montant réalisé dans le cadre de l'action ainsi que le budget réalisé
10. Remplir la partie « Annexe »
11. Renseigner la partie « Représentant légal et signature »
12. Transmettre le compte-rendu

**Le détail des étapes pour bien remplir votre compte-rendu financier ici (pages 5 à 13/ guide 2023 indisponible)**

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

L'objectif de cette partie est de mesurer la réussite du projet à l'aide d'indicateurs que vous devrez renseigner sur votre compte-rendu financier. Voici les indicateurs pour l'axe « Sport-Santé » de la campagne 2022 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement offre de FitFoot	Mise en place d'actions de sensibilisation à la pratique (événements, rassemblements dans les clubs ou les instances)	<b>Cible:</b> Ouvert à tous Public - Public Féminin Prioritaire <b>Indicateurs:</b> Nb. minimum d'actions mises en place : 4 Un minimum de 5 clubs concernés par cette action ; 20 participantes minimum
	Organisation d'initiations et/ou d'événements de découverte à destination de nouveaux publics (non licenciés, EHPAD, Sport Adapté...)	<b>Cible:</b> Ouvert à tous Public - Public Féminin Prioritaire <b>Indicateurs :</b> Nb. minimum d'actions mises en place : 2 40 participantes minimum (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place)
Développement offre de Foot en Marchant	Organisation de rencontres entre clubs sous forme de critérium	<b>Cible:</b> H&F, +45 ans, sport adapté, handisport <b>Indicateurs:</b> Organisation d'un critérium avec un minimum de 6 équipes et à minima sur 4 dates
	Mise en place d'actions de sensibilisation (événements, rassemblements, dans les clubs ou les instances)	<b>Cible:</b> H&F, +45 ans, sport adapté, handisport <b>Indicateurs:</b> Nombre minimum d'actions mises en place : 3 dont 1 action à l'attention de nouveaux publics (EHPAD, sport adapté) Nombre minimum de participants (en cumulé, sur l'ensemble des actions mises en place) : 100
Développement d'actions de prévention	Mise en place d'actions de prévention primaire pour réduire les blessures (échauffement structuré à visée préventive), de gestion médico-psychologique des accidents sportifs sur le terrain, de formation aux campagnes médicales	<b>Cible:</b> Educateurs(trices) <b>Indicateurs:</b> Nombre d'éducateurs formés
	Mise en place de campagnes de formation aux gestes de premiers secours, de campagnes d'information sur les commotions cérébrales ; sur la lutte contre le dopage, sur la prévention des conduites addictives, sur l'hygiène de vie du sportif (ateliers PEF sur l'hydratation ou l'alimentation)	<b>Cible :</b> Licencié(e)s <b>Indicateurs :</b> Nb éducateur(trice)s formé(e)s

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

L'objectif de cette partie est de mesurer la réussite du projet à l'aide d'indicateurs que vous devrez renseigner sur votre compte-rendu financier. Voici les indicateurs pour l'axe « Sport-Santé » de la campagne 2022 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement d'actions découverte et promotionnelles « foot santé » à destination des entreprises et collectivités	Organisation de journées événementielles « foot santé » à destination des entreprises et des collectivités	<b>Cible:</b> Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités <b>Indicateurs:</b> Nbre d'entreprises participantes, Nbre de pratiquant(e)s participant(e)s, Pratiques Proposées
	Organisation d'activités de découverte au sein des entreprises et des collectivités	<b>Cible :</b> Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités <b>Indicateurs :</b> Nbre de participant(e)s Pratiques Proposées
	Organisation de challenges et/ou de critères ouverts à des équipes constituées en entreprises et collectivités	<b>Cible :</b> Chefs d'entreprises, élus de collectivités, Comités d'Entreprise, Tous Salariés d'entreprises et employés de collectivités <b>Indicateurs :</b> Nbre d'Entreprises engagées, Nbre d'équipes engagées, Nbre de pratiquant(e)s Nbre de journées organisées, Pratiques Proposées
DEVELOPPEMENT DE L'ARBITRAGE	Organisation d'une Journée Nationale de l'Arbitrage (en septembre ou en octobre de préférence )	<b>Cible :</b> Joueurs/ Joueuses, Dirigeants/Dirigeantes <b>Indicateurs :</b> Organisation de matchs sur la catégorie U15 ou U17 sur un site/district Ateliers d'arbitrage : Les candidats sont coachés sur le terrain (oreillettes ou arbitrage en doublette)
	Tutorat des nouveaux arbitres	<b>Cible :</b> Nouveaux arbitres ayant moins de 2 ans d'ancienneté <b>Indicateurs :</b> Organisation d'accompagnements techniques par des arbitres en activité et des instructeurs en arbitrage départementaux sur tous leurs matchs

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de la pratique » de la campagne 2022 :

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Développement et structuration de la pratique féminine	Mettre en place des rencontres informationnelles et promotionnelles pour enrichir l'offre de pratique féminine	<b>Cible:</b> Licenciées et non licenciées <b>Indicateurs:</b> Nombre total de licences / joueuses N/N+1 Nombre d'équipes féminines par catégorie N/N+1
	Mettre en place une stratégie d'accompagnement des clubs pour développer et structurer les EFF	<b>Cible :</b> Clubs <b>Indicateurs:</b> Nombre de clubs ayant une EFF/ Nombre total de clubs N et N+1 Nombre de labels EFF/ Nombre de clubs ayant une EFF N et N+1
	Mise en place d'actions afin d'enrichir les formes de pratique et répondre aux attentes de chacune	<b>Cible:</b> Educateurs <b>Indicateurs:</b> Nombre de licences éducateurs H/F dans les sections féminines. N et N+1 Nombre d'éducateurs H/F formés dans les sections féminines N et N+1
Développement de la pratique Futsal	Organisation d'une nouvelle journée promotionnelle dédiée au futsal	<b>Cible:</b> U7 à U13 <b>Indicateurs:</b> journée de rentrée du futsal, street futsal, plateau de Noël, 3v3 sur un but Nombre de clubs : 10 minimum
	Mise en place d'un championnat	<b>Cible:</b> U15M – U18M, Sénior F <b>Indicateurs:</b> Nombre de clubs : 6 minimum - Durée : 6 mois minimum - Match Aller - Retour
Développement du football en milieu scolaire	Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « FOOT A L'ECOLE »	<b>Cible:</b> U8-U11 filles-garçons <b>Indicateurs :</b> Nombre d'écoles (primaire) ET/OU établissements (secondaire) engagés aux opérations partenariales
	Mise en place d'actions de soutien et d'accompagnement dans le cadre de l'opération « LA QUINZAINE DU FOOT »	<b>Cible:</b> U12-U18 filles-garçons <b>Indicateurs:</b> Différence entre le nombre de licenciés sur l'année N (en lien avec les catégories ci-dessus) et le nombre de licenciés N+1
DEVELOPPEMENT D'UNE OFFRE DE PRATIQUE LOISIR	Structurer son organisation territoriale	<b>Cible:</b> Dirigeant(e)s et éducateur(trice)s <b>Indicateur:</b> Identification d'une Commission dédiée
	Accompagner les clubs dans le développement de leur projet loisir	<b>Cible:</b> Tout licencié(e) <b>Indicateurs:</b> Nombre de nouvelles sections validées; Nombre de sections qui se développent
	Mettre en place et promouvoir des offres de pratique loisir	<b>Cible:</b> Tout licencié(e) <b>Indicateurs:</b> Nombre d'offres de pratique loisir ; Nombre d'équipes engagées dans les offres de pratique
DEVELOPPEMENT ET STRUCTURATION DE LA PRATIQUE DES JEUNES	Mise en place de journées évènementielles des nouvelles pratiques et/ou de pratiques complémentaire à la pratique traditionnelle	<b>Cible:</b> Non-licenciés (portes-ouvertes) ; U6-U13 H/F (stages) <b>Indicateurs:</b> Nombre de nouveaux licencié(e)s U16-U13 H/F N/N+1 Nombre de participant(e)s

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2022:

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Engagement environnemental	Mise en place d'actions visant à développer l'engagement des instances dans la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité	<b>Cible:</b> Clubs (dirigeants, bénévoles, éducateurs, joueurs...) <b>Indicateurs:</b> Nbre de personnes touchées par chaque action en fonction du sujet visé : Mesure de la réduction des déchets -Economie d'énergie-kms parcourus en covoiturage / mobilité douce ou active Sourcing des produits achetés...
	Mise en place d'actions visant à sensibiliser à l'éco-responsabilité au sein de l'instance et/ou sur un événement	<b>Cible:</b> Salariés, licenciés, en particulier les plus jeunes (U8 à U15), dirigeants <b>Indicateurs:</b> Nb personnes impactées ; Collaboration avec des partenaires experts ; Nb actions ponctuelles organisées ; Mise en place d'un système d'évaluation d'impact
LE FOOTBALL COMME OUTIL D'INSERTION	Actions structurantes ou événements visant à proposer une pratique inclusive et partagée comme outil de cohésion et d'animation des territoires.	<b>Cible:</b> Personnes ayant le statut de réfugié(e)s, mineur(e)s non accompagné(e)s, migrants, demandeurs d'asile, Personnes sans domicile fixe Personnes domiciliées en territoires carencés (ZRR, QPV, QRR) personnes souffrant d'un handicap physique, mental ou sensoriel <b>Indicateurs:</b> Concours et soutien d'experts et partenaires (comités locaux de la FFSA/FFH, associations d'experts, collectivités, services de l'Etat...) Utilisation des fiches PEF/vidéos de la Charte d'Ethique et de Déontologie Lien avec les programmes Paris 2024 (ex : Semaine Olympique)
DEVELOPPEMENT DE PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE	Structurer son organisation afin de gérer le dispositif etc...)	<b>Cible:</b> U6-U19 H/F <b>Indicateurs:</b> Identification d'une commission dédiée (commune aux dispositifs d'accompagnement du club) Nombre de clubs engagés dans le dispositif
	Promouvoir le dispositif Puissance Foot, recruter de nouveaux clubs, assurer le suivi des clubs engagés	<b>Cible:</b> Tout licencié(e) <b>Indicateurs:</b> Nombre de clubs engagés dans le dispositif ; Nombre d'évènements où le programme est mis en avant et Mise en place de partenariats territoriaux
Renforcer le "vivre-ensemble": prévenir/réparer les mauvais comportements	Mise en place d'actions de prévention et/ou de réparation contre tout comportement discriminatoire	<b>Cible:</b> Tout licencié <b>Indicateurs:</b> Collaboration avec des associations expertes comme la LICRA (lutte contre le racisme et prévention de la radicalisation), FOOT ENSEMBLE (lutte contre les discriminations), LE TRIMARAN (lutte contre les violences) et les acteurs institutionnels (dont les Forces de l'ordre)
	Organisation d'actions ayant pour thème majeur: la protection des licenciés contre les maltraitances (harcèlement, bizutage, abus, dopage..)	<b>Cible:</b> Licencié(e)s et parents <b>Indicateurs:</b> Collaboration avec des associations expertes comme le Comité Ethique et Sport, partenaire expert de la FFF Utilisation des fiches PEF dédiées au sujet et vidéo Intégrité de la Charte d'Ethique et de Déontologie du football

# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Voici les indicateurs pour l'axe « Développement de l'éthique et de la citoyenneté » de la campagne 2022:

Thématiques	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
PROMOTION ET DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL	Organisation d'ateliers/animations permettant de faire vivre le Programme Educatif Fédéral dans le club et/ou auprès des licencié(e)s	<b>Cible:</b> U6-U19 H/F <b>Indicateurs:</b> Identification d'une commission dédiée (commune aux dispositifs d'accompagnement du club)
	Promouvoir le Programme Educatif Fédéral et recruter de nouveaux clubs	<b>Cible:</b> U6-U19 H/F <b>Indicateurs:</b> Nombre de clubs engagés dans le PEF en N+1 / N + Nombre d'évènements où le programme est mis en avant
	Assurer le suivi des clubs engagés dans le Challenge National PEF (qualification des équipes), valoriser les clubs engagés	<b>Cible:</b> Tout licencié(e) <b>Indicateurs:</b> Nombre de clubs ayant fait remonter une actions ; Nombre de communications réalisées sur l'implication des clubs
ENGAGEMENT BENEVOLE ET FEMINISATION DE L'ENCADREMENT	Structurer le réseau bénévole existant et mener une stratégie innovante pour pérenniser l'action bénévole, en l'adaptant aux nouvelles aspirations.	<b>Cible:</b> Bénévoles ; H/F Dirigeants ; H/F Educateurs; Mbres Commissions <b>Indicateurs:</b> Nomination d'un référent du bénévolat territorial ;Nombre et type d'actions de valorisation (réunions, bénévoles du mois, dîners Commissions...) ; Evolution du nombre de participants.es aux formations (CFF, PFFD) vs N-1
	Promouvoir l'action sociale, éducative et citoyenne du football auprès du grand public	<b>Cible:</b> Etudiants, retraités, Associations locales, Collectifs identifiés <b>Indicateurs:</b> Nombre de personnes sensibilisées lors des actions menées (+10% minimum) Nombre de nouveaux licenciés (dirigeants, volontaires,...) (+10% minimum)
	Contribuer à la modernisation de l'organisation du football en favorisant la mixité, et enclencher la dynamique vers la parité (objectifs 25% en 2024 et 50% en 2028)	<b>Cible:</b> F Licenciées ;Femmes des associations locales ; Réseaux locaux féminins ; Membres des commissions F <b>Indicateurs:</b> Nombre d'actions d'information et de mobilisation des femmes licenciées et non licenciées Intégration de femmes dans les commissions : + 10% vs N-1 ; Augmentation de la proportion des femmes au CD : + 10% vs N-1



# Renseigner les indicateurs et objectifs réalisés

Pour remplir les indicateurs de performance sur Le Compte Asso, vous devez suivre les étapes mentionnées ci-dessous et **ajouter les indicateurs d'évaluation** liés à votre action disponibles aux pages précédentes.

**Evaluation des objectifs réalisés**

Objectifs - Pérenniser les actions entreprises sur les 4 écoles afin de mettre en valeur le processus du projet (d'ici 3 ans les élèves touchés en CE2 seront en CM2 et bénéficieront du cycle d'apprentissage SAVOIR CIRCULER) - Pérenniser les actions entreprises auprès des deux écoles de secteur QPV en 2019-2020 - Développer le projet en intégrant 6 nouvelles écoles - Développer le territoire de Facton en impliquant des écoles de milieu Urbain, Urbain QPV, Rural et Rural ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) - Intégrer les actions savoir Rouler et Savoir Circuler en partenariat avec l'IME de Laon et l'association ASPIE RATION au projet SAVOIR ROULER à VELO


Indicateurs au regard des objectifs - Parcours test en début de projet (état des acquis) - Réalisation des sorties Finales sur un trajet symbolique de l'utilisation du vélo comme mobilité douce du quotidien - Remise de l'Attestation SAVOIR ROULER à VELO aux jeunes ayant réalisé cette sortie.

Les objectifs du projet ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Aucun indicateur référencé dans le projet de la demande de subvention

Barre	Intitulé	Minimum obtenu	Maximum obtenu	Réalisé	Actions
Indicateur n°1	Intitulé de l'indicateur			Résultats obtenus	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

ENREGISTRER

- 1 Renseignez si les objectifs de l'action ont été remplis au regard des indicateurs définis.
- 2 Vous pouvez ajouter des indicateurs d'évaluation du projet en cliquant sur  et renseignez les valeurs.
- 3 Sauvegardez les informations renseignées en cliquant sur le bouton « Enregistrer ».

05

---

# Calendrier

# Calendrier 2023

17 FÉVRIER



**Présentation  
campagne ANS  
2023  
Ligues-Districts**

06 MARS



**Lancement  
de la  
campagne  
2023**

30 AVRIL



**Date butoir de  
dépôt des dossiers  
2023 sur le  
Compte Asso**

30 JUIN



**Date butoir pour la  
transmission des  
comptes-rendus  
financiers de la  
campagne 2022**

JUIN A SEPTEMBRE



**Mise en paiement  
et envoi des  
notifications par  
l'ANS**

06

---

# Annexes

# Annexes (guides 2023 indisponibles)

- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Créer son compte : XX
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Compléter la partie administrative : XX
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Faire une demande PSF : XX
- ▶ Guide d'utilisation de la plateforme « Le Compte Asso » - Compte-rendu financier 2022 : XX